

8ÈMES BOUCLES DONIBANE LOHIZUNE

DIMANCHE 9 JUILLET 2023



PLAGE DE SAINT JEAN DE LUZ

Période d'engagements du 1er juin au 7 juillet 2023 au plus tard, via le lien suivant :
https://www.njuko.net/bouclesdonibane2023/select_competition



8ÈMES BOUCLES

DONIBANE LOHIZUNE – EAU LIBRE

Dimanche 9 Juillet 2023 - Plage de Saint-Jean-De-Luz

Le club URKIROLAK Natation, avec le soutien du Comité départemental des Pyrénées-Atlantiques organisent les 8èmes Boucles nagées en Eau Libre « Donibane Lohizune ».

Les épreuves sont ouvertes uniquement aux nageurs licenciés à la FFN.

Possibilité de prendre une licence « Eau Libre » pour les personnes non licenciées (prendre contact auprès du club Urkirolak : urkirolaknat64500@gmail.com).

Période d'engagements du 1er juin au 7 juillet 2023 au plus tard, via le lien suivant :
https://www.njuko.net/bouclesdonibane2023/select_competition

Droits d'engagements, 10€ par nageur à verser au club « Urkirolak ».

Dès 8h, rassemblement devant le CLUB DE PLAGE DONIBANE pour confirmer la présence des nageurs, les forfaits seront enregistrés sur place.

Chaque nageur sera doté d'un bracelet électronique afin que son temps soit enregistré.

- 9h/ 9h25/ 10h : briefing sur la plage de départ
- 9h05 : premier départ, boucle de 500 mètres
- 9h30 : deuxième départ, boucle de 1000 mètres
- 10h10 : troisième départ, boucle de 1800 mètres
- 11h15 : Remise des récompenses devant le club « Donibane »



Boucle de 500 mètres

Réservée aux nageurs nés entre 2014 et 2011.

Podium par sexe, 2014/2013 et 2012/2011

Briefing obligatoire sur la plage à 9h

DÉPART 9H05

Boucle de 1000 mètres

Réservée aux nageurs nés en 2012 et avant

Podium par sexe, 2012/2011, 2010/2009, 2008 et avant

Briefing obligatoire sur la plage à 9h25

DÉPART 9H30

Boucle de 2000 mètres

Réservée aux nageurs nés en 2011 et avant

Podium par sexe, 2011/2010, 2009/2008, 2007/2006, 2005 et avant
Briefing obligatoire sur la plage à 10h

DÉPART 10H10

Chaque nageur engagé terminant l'épreuve se verra attribué 10 points lors de la boucle de 500 mètres, 15 points lors de la boucle de 1000 mètres et 20 points lors de la boucle de 2000 mètres.

Le club totalisant le plus de points se verra remettre le trophée « Nager en eau libre « 64 » - 2023 »

Le comité d'organisation se réserve le droit de :

- Limiter le nombre de concurrents, modifier le tracé et refuser toute inscription non conforme.

- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité, supprimer ou interrompre les courses si des situations imprévues (houle, vent, orage...) indépendantes de la volonté du comité d'organisation, l'y obligent.

Chaque participant accepte que l'organisateur se réserve le droit d'utiliser l'image d'un nageur à des fins de communication et/ou de promotion de la manifestation.